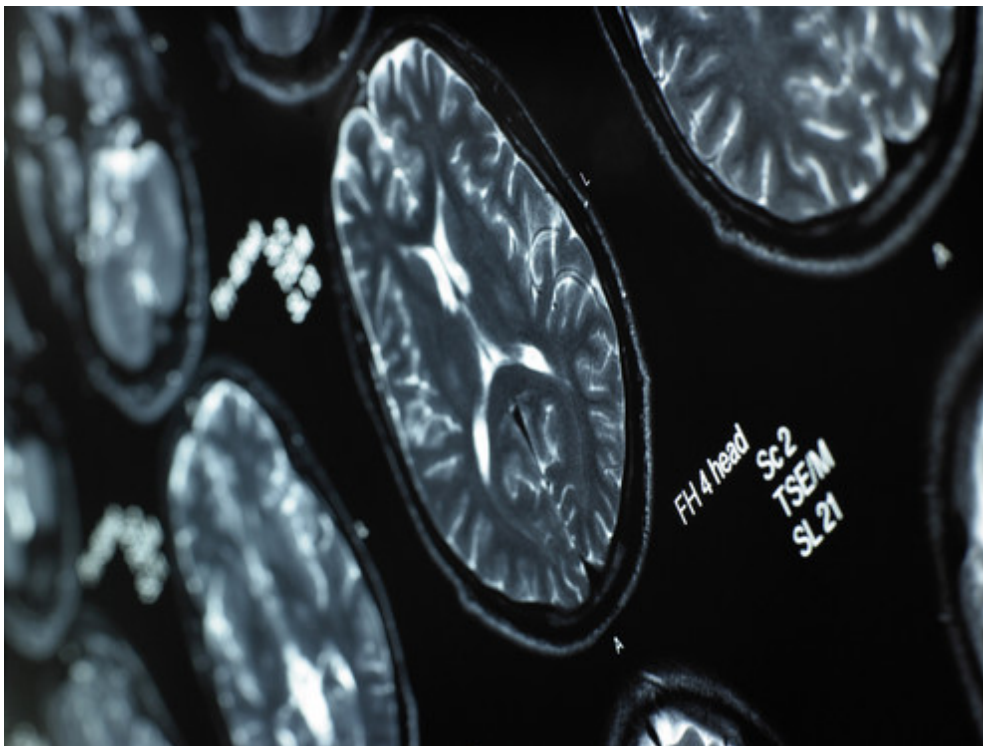




[Centre Hospitalier Universitaire de Rennes \(Retour à la page d'accueil\)](#)

Centre régional d'expertise neuroradiologique (CREBEN)

Le centre régional breton d'expertise neuroradiologique (CREBEN) propose une téléexpertise neuroradiologique dans les 15 minutes pour les urgences et dans la journée pour les examens non urgents, ceci du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.



Le centre régional breton d'expertise neuroradiologique (CREBEN), mis en place à l'initiative de professionnels des CHU de Rennes et de Brest, fonctionne depuis 2010 et concerne 14 établissements hospitaliers de Bretagne.

Associant des compétences radiologiques régionales à l'exploitation d'outils de télémédecine, ce service propose une téléexpertise neuroradiologique dans les 15 minutes pour les urgences et dans les 6 heures pour les examens non urgents.

Le dispositif améliore ainsi la précocité et la précision des diagnostics en urgence des accidents vasculaires cérébraux (AVC), 3^e cause de mortalité en France, par l'utilisation d'IRM, et aide à l'interprétation non urgente d'imagerie des pathologies du système nerveux central.

Compétences et champs d'action

- > **Téléexpertise** : Diagnostiquer plus facilement et rapidement les AVC permettant un traitement plus efficace ; le cas échéant, la prise en charge des thrombectomies intracrâniennes s'articule directement avec l'équipe de neuroradiologie interventionnelle (NRI) de recours de territoire (Brest, Rennes, Vannes).

- > **Téléformation** : Favoriser la substitution du scanner vers l'IRM et promouvoir son utilisation en offrant une aide et une explication à l'interprétation par une action pédagogique.
- > **Télérégulation** : Améliorer les pratiques radiologiques et médicales en standardisant les protocoles radiologiques de prise en charge des AVC et d'autres pathologies du système nerveux central.

Le CREBEN s'appuie sur l'infrastructure [RUBIS, réseau de téléimagerie](#) proposé par le GCS e-Santé Bretagne. Il est animé par des neuroradiologues seniors experts des CHU de Brest et de Rennes.

14 établissements hospitaliers ont signé la convention de téléexpertise CREBEN : Saint Briec, Lannion, Landerneau, Rance Emeraude, Pont L'Abbé, Fougères, Lorient, Vannes, Vitré, Quimper, Pontivy, Redon, Ploërmel, et le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix.

Pour demande d'inscription au CREBEN, contactez directement l'administrateur Service Informatique de votre établissement.



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

2 rue Henri Le Guilloux
35033 Rennes cedex 9

Tél. : 02 99 28 43 21